

Boîte postale 269  
93205 Saint-Denis  
cedex

TÉLÉPHONE :  
**01 49 33 66 66**

TÉLÉCOPIE :  
**01 49 33 69 69**

SITE INTERNET :  
[www.ville-saint-denis.fr](http://www.ville-saint-denis.fr)

Mesdames, Messieurs, Chers Parents

J'ai bien reçu votre courriel en date du 19 mars faisant état de vos inquiétudes relatives au service du ménage dans certaines écoles élémentaires de la ville.

Nous sommes attachés au service public municipal et nous prenons en considération les différentes remontées du terrain. Ces dernières s'expriment, entre autre, à l'occasion des conseils d'école, temps forts de la vie des établissements scolaires associant la direction des écoles, les équipes pédagogiques, les représentants des parents et parfois des élèves. Les élu.e.s de la Ville présent.e.s dans les conseils d'école et moi-même, sommes à l'écoute, au quotidien, des besoins des enfants et des demandes formulées par les directrices et directeurs d'écoles.

Le choix d'externaliser le ménage dans les écoles et accueils de loisirs s'inscrit dans la continuité des choix mis en place par la précédente majorité. En effet, depuis plus de dix ans, l'ancienne municipalité avait aussi choisi de faire appel à des prestataires extérieurs pour réaliser le ménage dans les crèches, les centres municipaux de santé et les bâtiments municipaux administratifs, dont l'hôtel de ville. Ce mode de gestion avait également été mis en place dans les écoles, avant notre arrivée aux responsabilités, afin de remplacer des agents absents. Ce choix résulte d'une analyse factuelle : la Ville devait sans cesse faire appel à des contractuels, voire des vacataires, pour répondre à l'absentéisme, ce qui représentait un surcoût substantiel de 10 millions par an pour la collectivité (sur le seul secteur enfance - vie scolaire).

Cette situation, éprouvée pendant des années, ne s'avère ni efficace, ni satisfaisante. Notre responsabilité est bien d'apporter des améliorations aux dysfonctionnements (pré)existants.

Aussi, nous avons décidé de poursuivre progressivement l'externalisation, en confiant, à des entreprises spécialisées, le ménage des écoles élémentaires et des accueils de loisirs.

Notre décision, vous l'aurez compris, n'a rien d'idéologique. Ainsi, nos politiques publiques menées témoignent de notre pleine mobilisation pour faire de l'éducation notre priorité : nous avons mis en place la cantine gratuite, nous avons triplé l'enveloppe budgétaire consacrée aux travaux d'entretien dans les écoles, multiplié par cinq celle allouée au mobilier scolaire, sans oublier l'internalisation de l'accueil matinal et la sortie de la précarité des animateurs contractuels par l'annualisation de leurs temps de travail (et non plus des contrats au mois).

La propreté et l'hygiène ne sont pas une variable d'ajustement. Pour prendre l'exemple des sanitaires : 4 passages quotidiens, contre 3 précédemment, ont été mis en place afin d'assurer des meilleures conditions d'accès. Garantir un accueil digne aux enfants et aux équipes pédagogiques est notre ambition au quotidien.

Si des manquements existent encore à ce jour, les directrices et directeurs d'écoles peuvent, à tout moment, nous solliciter directement (via le/la responsable de site ou la Direction de la Vie Scolaire). Les équipes de gardiennage et d'accueil ont également à leur disposition un carnet de liaison permettant de recenser les problématiques propres à chaque établissement. Des contrôles réguliers permettent le suivi du travail opéré par les prestataires et des pénalités sont appliquées dès lors que le résultat attendu n'est pas au RDV.

Depuis le début de l'externalisation du ménage, des problèmes ont ainsi été remontés et des ajustements mis en place. Dans bon nombre de conseils d'école des améliorations ont été saluées par les directions d'écoles, et, comme à Jules Guesde, par les enfants. Mais nous avons conscience que cela peut encore s'améliorer, y compris d'ailleurs, dans les écoles où le ménage est fait par nos agents.

Vous évoquez une « évaluation collective ». Vous comprendrez aisément, pour des questions de méthode, qu'il n'est pas possible et opportun de réunir tous les parents d'élèves de toutes les écoles, chacune présentant par ailleurs des problématiques spécifiques. Toutefois, je souhaite proposer aux directrices et directeurs concerné.e.s, un temps de visite des locaux, au retour de vacances d'avril, en présence d'un responsable de la Vie scolaire, d'un représentant de parents (de chaque liste présente sur l'école), de l'entreprise prestataire et le représentant de la municipalité au conseil d'école. Cela permettra d'identifier . La réunion évoquée par Yannick Caillet, représentant de la municipalité, lors du conseil d'école Jules Guesde du 17 mars dernier, faisait référence aux réunions que j'ai l'habitude de proposer aux parents élus.

Je reviendrai prochainement vers l'ensemble des parents élus pour leur communiquer une date de réunion afin de poursuivre, de façon constructive, le dialogue et partager avec eux les différents sujets liés à l'éducation et au bien grandir à Saint-Denis (cantine gratuite, projet éducatif global, travaux et entretien des écoles, numérique...).

Soyez assuré.e.s, Mesdames, Messieurs, chers parents, de mon attachement au service public d'éducation et de ma pleine mobilisation.



Leyla Temel,  
Adjointe au Maire de Saint-Denis  
En charge de l'éducation, de  
l'enfance, de la restauration et de la  
vie scolaire